

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Générateur de cyclones artificiels pour centrales aérothermiques ; peut produire jusqu'à 1,2 millions de kW d'énergie électrique.
- Nouveau dispositif permettant d'abaisser la consommation d'essence et de réduire les substances nocives des gaz d'échappement pour les véhicules automobiles.
- Appareil médical permettant la mesure différentielle et comparative des pressions sanguines dans les muscles par affichage digital à mémoire.
- Micro-station d'épuration des eaux usées pour maisons individuelles.
- Machine de bureau pour le classement automatique des fiches d'adresses : la sélection du triage se fait à une cadence de 150 fiches à la seconde.
- Cheminée industrielle non polluante permettant de supprimer les opérations d'entretien.
- Engin élévateur à nacelle pliable en six éléments, pouvant élever à 20 m une charge de 500 kg en 120 secondes.
- Appareil d'entraînement pour préparer la condition physique des skieurs.
- Eléments de construction emboîtables à faces prismatiques ; ce nouveau système permet un montage et un démontage rapide et aisé des éléments.

Comme l'an dernier, un Jury international de 40 experts évaluera l'intérêt et l'utilité des inventions exposées pour décerner plusieurs prix. Par ailleurs, les visiteurs du Salon seront invités à voter afin d'attribuer l'« Oscar de l'invention 1974 ».

Renseignements : Service de presse du Salon des Inventions, 20, rue de Lausanne, 1211 Genève 2. (Tél. 022/31 11 60.)

Copper Metallurgy : Practice and Theory

Bruxelles, 10-12 février 1975

C'est le thème des journées de conférences organisées par l'Institution of Mining and Metallurgy, avec la collaboration du Centre belge d'information du Cuivre.

Des visites d'usines belges sont également prévues, notamment à Metallurgie Hoboken-Overpelt Division Olen.

Programme et inscription : Centre belge d'information du Cuivre, rue Léopold 27, B-1000 Bruxelles.

La combustion

Paris, du 24 au 26 février 1975

Un cycle d'enseignement postuniversitaire est organisé sur ce thème, sous le patronage de la Société française des thermiciens à l'Institut français des combustibles et de l'énergie, avec le Groupement universitaire de thermique affilié à la SFT et l'Université Paris VI, à l'intention des étudiants du troisième cycle universitaire et des ingénieurs et chercheurs de l'industrie désireux d'approfondir leurs connaissances.

Le programme portera sur :

- les phénomènes fondamentaux de la combustion,
- les divers régimes de combustion,
- les modes de combustion industrielle en milieu gazeux et en phase condensée,
- les réactions chimiques de combustion,
- la métrologie et le contrôle des flammes industrielles.

Une visite au laboratoire universitaire ou d'un laboratoire industriel complétera les exposés qui feront l'objet de textes et documents remis aux auditeurs.

Finance de participation : 1600 F. fr., y compris la documentation et, pour la visite, le transport par car et le repas de midi.

Renseignements et inscription : IFCE, 3, rue Henri-Heine, 75016 Paris.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Des artistes de l'EPFL exposent

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne compte des chercheurs, des étudiants, mais aussi des artistes. Ceux-ci présenteront leurs œuvres dans une exposition qui se déroulera à l'Aula de l'EPFL jusqu'au 23 novembre 1974.

Organisée par le « Club d'art de l'EPFL », cette manifestation est ouverte au public tous les jours de la semaine de 13 à 18 h. (prolongation jusqu'à 21 h. le mardi et le vendredi) et le dimanche de 15 à 18 h.

Les œuvres exposées sont de

Marc Altmann	Walter Graf
Catherine Bolle	Niklaus Imfeld
Lucien Borel	Eve Landry
Françoise Born	Raphael-Fali Léon
Christof Burckhardt	Jean-Claude Lorenzelli
Pierre Gautier	Vaclav Mareda
Mustafa Gencer	Philippe Prinnet
Samy Gouda	Simone Treyvaud

Plus de cent peintures, sculptures ou tapisseries appartenant à des courants très divers pourront à cette occasion être appréciées non seulement par les connaisseurs, mais aussi par l'ensemble de la population lausannoise.

Divers

L'école technique supérieure du soir de Lausanne (ETSL)

L'ETSL, créée en 1961, a formé jusqu'à ce jour plus de 300 ingénieurs-techniciens ETS.

Le prochain cycle d'études (9 semestres) commencera le lundi 3 février 1975. Les nouvelles inscriptions sont prises dès maintenant jusqu'au 31 décembre 1974.

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus en téléphonant ou en écrivant au Secrétariat de l'ETSL, 12 rue de la Vigie, 1003 Lausanne, tél. 24 78 59.

Informations SIA

Demande de vote général

A l'assemblée des délégués du 4 octobre 1974, une proposition relative à une révision partielle des statuts de la SIA et du règlement de base pour les groupes spécialisés a été approuvée. Le texte correspondant stipule que peuvent être admises comme membres individuels de la Société les personnes physiques ayant une formation de degré universitaire sanctionnée par un diplôme et disposant d'une pratique suffisante ou ayant effectué des études complémentaires après le diplôme (révision de l'art. 4 des Statuts de la SIA). De plus, l'art. 20 a été modifié en ce sens que les groupes spécialisés peuvent désormais admettre comme membres les personnes ayant une formation de degré universitaire et les étudiants qui ont subi avec succès les épreuves du deuxième propédeutique dans les professions prévues à l'art. 4. Le règlement de base pour les groupes spécialisés a été modifié en conséquence.

Cette révision partielle des Statuts vise à rendre plus sévères les conditions pour l'admission à la SIA puisque, outre le diplôme, la preuve sera exigée que le candidat a une certaine pratique dans sa profession. Pour permettre cependant aux jeunes gens d'avoir des contacts avec la SIA, il est prévu de leur donner la possibilité — dès après le deuxième propédeutique — de faire partie de plein droit des groupes spécialisés. Les conditions d'admission des non-universitaires ne sont pas touchées par cette modification des statuts.

La section de Berne de la SIA a informé le Comité central, dans les délais prescrits, de son intention de soumettre cette modification des statuts au vote général. Conformément au règlement relatif au déroulement du vote général, art. 2.1, cette intention est publiée dans les revues de la Société.

Le vote général a lieu si le nombre requis de signatures individuelles ou de sections (la décision devant être prise, pour ces dernières, par une assemblée générale) est déposé en temps utile.

Journées d'études SIA : Aspects économiques de la construction aujourd'hui et demain

Dialogue entre spécialistes de la construction et experts économiques sur les problèmes actuels de l'économie de la construction

Engelberg, 23 et 24 janvier 1974

Le groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil de la Société suisse des ingénieurs et des architectes ouvre le dialogue entre les économistes et les spécialistes de la construction à l'occasion de journées d'études et d'information sur les problèmes économiques de la construction aujourd'hui et demain.

Les idées fondamentales du thème de ces journées d'études seront exposées par des conférenciers qualifiés, représentant les pouvoirs publics, l'économie et la construction, notamment MM. V. Losinger, H. Mast, P. G. Rogge, R. Schaad et H. Würzler, professeur.

Une grande importance sera donnée à la discussion en petits groupes, après les exposés, de problèmes particuliers.

Pour terminer, un podium est prévu sous la direction de M. A. Grüniger, ancien rédacteur en chef de la *Revue commerciale suisse*.

Nous pensons que des personnalités dirigeantes du domaine de la construction, de l'économie et de la politique économique voudront saisir cette occasion d'une prise de contact et d'un dialogue en participant à ces journées.

Engelberg, agréable séjour d'hiver, a été choisi comme lieu de cette manifestation.

Le programme des journées d'études et tous renseignements peuvent être demandés au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

N. B. — Les textes des exposés seront mis à la disposition de la presse quotidienne et spécialisée; ils seront éventuellement ensuite réunis dans une brochure. Le programme définitif des journées d'études paraîtra fin novembre; la presse en recevra une préédition.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 10 et 12 des annonces

Informations diverses

Piscines couvertes dans la revue « Eternit » n° 79

Ce n'est plus un privilège que de posséder une piscine privée et ce n'est pas un privilège non plus accordé aux grandes villes ou aux stations balnéaires réputées, que d'offrir à leurs hôtes des piscines couvertes modernes. L'idée de s'adonner, en hiver aussi, au sport sain qu'est la natation, a énormément contribué au développement des bains couverts. Pour une région touristique, ceux-ci sont un peu l'expression d'une certaine attraction. Mais davantage encore, c'est la situation déplorable de nos lacs et de nos rivières qui a contribué le plus à ce développement.

La différenciation climatique et topographique de notre pays et le climat intérieur d'une pareille construction (degré d'humidité élevé) met le spécialiste face à un choix difficile en ce qui concerne le matériau. Les produits en amiante-ciment « Eternit », par leur variété et leur qualité, sont les plus avantageux. Les huit articles du présent cahier montrent quelques constructions de façades et de toitures et présentent aussi des possibilités d'applications dans l'aménagement intérieur et les installations techniques.

L'épuration des eaux au moyen de produits chimiques pose au matériau des conduites des exigences très sévères. C'est pour cette raison que dans la piscine de Fohrbach, à Zollikon, toutes les conduites principales et de distribution ont été montées avec des tuyaux « Eternit ». Combien appropriés et agréables d'aspect se présentent les plafonds recouverts de plaques « Eterplac », et, dans une heureuse combinaison, le revêtement des niches de la piscine de Mon Repos à Lausanne avec des pièces moulées en « U ».

Dans les régions à types de maisons caractéristiques, construites de préférence en bois, on peut aussi trouver des solutions admirables qui répondent à des fonctions déterminées, ce que les piscines de Gstaad et Saas Fee ont réalisé. La revue présente encore la description d'un système de cabines en rangées pratiques et simples.

Nouvel immeuble technique ENSA à Corcelles

(voir photographie page couverture)

La SA Electricité Neuchâteloise à Neuchâtel a réalisé la construction d'ateliers et de dépôts à Corcelles en vue de rassembler ses services techniques et ses services d'exploitation.

Ce nouvel immeuble est composé de deux halles juxtaposées

- une halle de dépôt (L = 60.5 m, B = 19.5 m, H = 11.9 m) équipée d'un pont roulant de 10 t. Dans son prolongement se trouve une place de stockage desservie par un portique roulant.

- une halle d'ateliers (L = 142.4 m, B = 39.2 m, H = 6.6 m pour la plus grande partie) comprenant un garage avec les services d'entretien des véhicules, un atelier de serrurerie, un magasin pour le matériel, divers locaux au service du personnel et des laboratoires.

Une partie de cette halle est occupée par un étage intermédiaire destiné à recevoir les bureaux de l'exploitation et l'appartement du concierge.

Ces deux halles ont été calculées pour les charges habituelles de neige, de vent ainsi que pour celles provenant du pont et du portique roulant. Le plancher de l'étage intermédiaire calculé pour une surcharge de 500 kg/m² a été réalisé en construction mixte acier-béton. Des goudjons assurent la liaison entre le béton et les poutrelles métalliques.

La stabilité de l'ossature est assurée par des contreventements généraux en toiture. Des contreventements verticaux montés dans les façades transmettent les charges horizontales jusque dans les fondations.

La structure métallique comprend des pannes I PE de 10 m de portée, des fermes triangulées et des colonnes principales en HE.

Des tôles nervurées du type Holodeck et Holorib ont été utilisées sur la toiture, le plancher et l'étage intermédiaire.

La Maison Zwahlen & Mayr SA a assuré la coordination générale des travaux de construction métallique, de façade (bardage, portes, fenêtres, etc.) ainsi que de toiture (isolation, étanchéité, etc.), et a fabriqué l'ensemble de l'ossature métallique soit 450 t.